



## PROCES VERBAL

# ASSEMBLEE GENERALE

*Dimanche 17 janvier 2021 à 8h30 Hémicycle du Conseil Départemental*

- I.- Appels des délégués.
- II.- Mot de bienvenue du Président du Conseil Départemental.
- III.- Mot de bienvenue du Maire de Mamoudzou.
- IV.- Accueil des personnalités et ouverture de l'AG par le Président de la Ligue.
- V.- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Sportive 2019 du 26.01.2020 (Publié sur le site officiel de la Ligue le 17.03. 2020).
- VI.- Rapport Moral de la saison 2020.
- VII.- Rapport Financier de la saison 2019.
  - ° Intervention de l'Expert-Comptable.
  - ° Intervention du Commissaire Aux Comptes.
- VII.- Bilan du Comité de Direction sur la mandature 2017-2020.
- VIII.- Interventions des partenaires institutionnels.
  - ° Comité Régional Olympique et Sportif de Mayotte.
  - ° Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale.
  - ° Conseil Départemental de Mayotte.
  - ° Préfecture de Mayotte.
- IX.- Election du Comité de Direction (Assemblée Générale Extraordinaire)
  - ° Présentation Membres Commission de Surveillance des Opérations Electorales
  - ° Intervention Président Commission de Surveillance des Opérations Electorales.
  - ° Désignations des scrutateurs volontaires.
  - ° Présentation des candidats « listes et programmes ».
  - ° Vote à bulletins secrets.
  - ° Election des représentants aux Assemblées Fédérales
  - ° Proclamation des résultats de l'élection
- X.- Intervention du Président élu.
- XI.- Questions diverses.
- XII.- Clôture par le Président de la Ligue.



L'an 2021 le 17 janvier 2021 à 9h30 à l'hémicycle Younassa BAMANA du Conseil Départemental, a eu lieu l'Assemblée Générale de la Ligue Mahoraise de Football, sur une invitation du Président de la Ligue et son Comité de Direction.

**I – Appel des délégués :**

Après vérification de quorum, M. Anzizi HAMOUZA BACAR Vice-Président de la Ligue annonce que l'Assemblée Générale peut se tenir. Les 2 conditions demandées pour atteindre le quorum étant bien vérifiées et atteintes :

- 1 – Au moins la moitié de voix présentes, soit 218 voix sur 436.
- 2 – Au moins 1/3 (33%) de clubs présents, soit 40 clubs présents sur 120.

**Emargement :**

**Membres de comité directeur :**

<b>PRESENTS</b>		<b>PRESENTS</b>
<i>MOHAMED BOINARIZIKI</i>		<i>ABAINÉ ABDOUL KARIM</i>
<i>SIDI HAMADA HAMIDOU</i>		<i>BACO MOUSSA ABDELKADER</i>
<i>AOULADI ABOUDOU</i>		<i>SELEMANI ATTOUMANI</i>
<i>ABDOURAHAMANE OMAR EL-WADOUD</i>		<i>DJANFAR MOHAMED</i>
<i>HAMOUZA BACAR ANZIZI</i>		<i>RACHID ISHAKA</i>
<i>SOULAIMANA YOUSOUFFOU</i>		<i>RIGANTE JEAN PIERRE</i>

<b>ABSENTS EXCUSES</b>		<b>ABSENTS</b>
<i>TOILIBOU SAID ALI</i>		<i>ACHIRAFI HANYOU</i>
<i>HALIDI CHEIK ANRIF</i>		<i>MARI MOIHEDJA</i>
<i>MAOULANA OILI</i>		<i>KAFE AHMED ZAKI</i>
		<i>BACAR ISSOUFI</i>

**Clubs et Membres du Comité de Direction absents :**

Conformément aux dispositions du règlement intérieur « *annexe III en 4-Amendes* », les Clubs et membres du Comité de Direction absents à l'A.G **sont infligés d'une amende de 50 €.**



### CHAMPIONNAT REGIONAL 1

PRESENTS		ABSENTS
<i>DIABLES NOIRS</i>	<i>TCHANGA SC</i>	
<i>AS ROSADOR</i>	<i>FC MTSAPERRE</i>	
<i>USCP ANTEOU</i>	<i>AS BANDRABOUA</i>	
<i>JUMEAUX DE M'ZOIZIA</i>	<i>USCJ KOUNGOU</i>	
<i>ASJ MOINATRINDRI</i>	<i>AS SADA</i>	
<i>UCS SADA</i>	<i>ASC KAWENI</i>	

### CHAMPIONNAT REGIONAL 2

PRESENTS		ABSENTS
<i>ASC ABEILLES</i>	<i>AJ KANI KELI</i>	
<i>BANDRELE FC</i>	<i>AS NEIGE</i>	
<i>OLYMPIQUE MIRERENI</i>	<i>USC KANGANI</i>	
<i>FC MAJICAVO KOROPA</i>	<i>AS DE KAWENI</i>	
<i>FC LABATTOIR</i>	<i>FC DEMBENI</i>	
<i>ENFANTS DE MAYOTTE</i>	<i>FOUDRE 200</i>	

### CHAMPIONNAT REGIONAL 3 POULE NORD

PRESENTS		ABSENTS
<i>NDREMA CLUB</i>	<i>AJ MTSAHARA</i>	
<i>ETINCELLES HAMJAGO</i>	<i>ENFANT DU PORT</i>	
<i>ASO ESPOIR CHICONI</i>	<i>ASC WAHADI</i>	
<i>US KAVANI</i>	<i>RACINE DU NORD</i>	
<i>ASJ HANDREMA</i>	<i>PAMANDZI SC</i>	
<i>MAHABOU SC</i>		

### CHAMPIONNAT REGIONAL 3 POULE SUD

PRESENTS		ABSENTS
<i>VCO VAHIBE</i>	<i>FC SOHOA</i>	
<i>RC BARAKANI</i>	<i>FC CHICONI</i>	
<i>TCO MAMOUDZOU</i>	<i>US OUANGANI</i>	
<i>CHOUNGUI FC</i>	<i>ESPERANCE ILONI</i>	
<i>MIRACLE DU SUD</i>	<i>USC LABATTOIR</i>	
<i>VSS HAGNOUDROU</i>	<i>FC KANI BE</i>	



### CHAMPIONNAT REGIONAL 4 POULE A

PRESENTS		ABSENTS
<i>TREVANI SC</i>		/
<i>ESPOIR MTSAPERRE</i>		
<i>TORNADE CLUB</i>		
<i>US BANDRELE</i>		
<i>FC MTSAKANDREO</i>		
<i>FC YLANG KOUNGOU</i>		
<i>ESPOIR CLUB LONGONI</i>		
<i>FMJ VAHIBE</i>		

### CHAMPIONNAT REGIONAL 4 POULE B

PRESENTS		ABSENTS
<i>ACSJ MLIHA</i>		/
<i>ASCJ ALAKARABOU</i>		
<i>US D'ACCOUA</i>		
<i>SHINGABWE</i>		
<i>VOULVAVI SPORT</i>		
<i>MTSANGA 2000</i>		
<i>US MTSANGAMBOUA</i>		

### CHAMPIONNAT REGIONAL 4 POULE C

PRESENTS		ABSENTS
<i>AS PAPILLON D'HONNEUR</i>	<i>FEU DU CENTRE</i>	/
<i>AS ONGOJOU</i>	<i>USJ TSARARANO</i>	
<i>FLAMME HAJANGOUA</i>	<i>AS KAHANI</i>	
<i>FCO TSINGONI</i>	<i>MARU MTIA</i>	
<i>ASCEE NYAMBADAO</i>		

### CHAMPIONNAT REGIONAL 4 POULE D

PRESENTS		ABSENTS
<i>ECLAIRE DU SUD</i>	<i>RC TSIMKOURA</i>	/
<i>MAHARAVOU SPORT</i>	<i>MAKOULATSA FC</i>	
<i>CS MRAMADOUDOU</i>	<i>MBOUINI ELAN CLUB</i>	
<i>CJ MRONABEJA</i>	<i>FC SUD</i>	
<i>LANCE MISSILE</i>		



### CHAMPIONNAT REGIONAL 1 ENTREPRISE

PRESENTS		ABSENTS
<i>MAIRIE DE MAMOUDZOU</i>	<i>ENTENTE C.P.S.M</i>	<i>BDM SPORTS</i>
<i>AS DEPARTEMENT</i>	<i>ASC PREFEDUC</i>	
<i>MAYOTTE AIR SERVICE</i>	<i>OGC TILT S.O.S</i>	
<i>AS COLAS</i>	<i>AS MLESI MAHORE</i>	
<i>AS EMCA</i>	<i>AS CUISIBAINS</i>	
<i>ASCG SODIFRAM</i>		

### CHAMPIONNAT REGIONAL 2 ENTREPRISE

PRESENTS		ABSENTS
<i>ASC ELECTRICITE</i>	<i>AS TOTO MAHO</i>	
<i>ASP MAISON D'ARRET</i>	<i>AS MAMI FOOT</i>	
<i>ASS MAIRIE DEMBENI</i>	<i>CHM FOOT</i>	
<i>A. BANDRELE TAMADJEMA</i>	<i>ASCE DEAL 976</i>	
<i>EQUIPE CORPO SAT</i>	<i>MAIRIE DE DZAOUZDI</i>	
<i>MAIRIE DE MTZAMBORO</i>		

### CHAMPIONNATS FEMININS

PRESENTS		ABSENTS
<i>DEVILS DE PAMANDZI</i>	<i>CLUB UNICORNIS</i>	
<i>E.F FEMININ HAMJAGO</i>	<i>OLYMPIQUE SADA</i>	
<i>BANDRELE FT FEMININE</i>	<i>AS JUELLES</i>	

### ECOLE DE FOOTBALL

PRESENTS		ABSENTS
<i>E DE CHAMPION DEMBENI</i>	<i>EF. KAWENI</i>	
<i>EF. WANA SIMBA</i>	<i>ET. HAPANDZO</i>	
<i>EF. TSOUNDZOU</i>	<i>TONNERRE DU NORD</i>	
<i>EF. PASSAMAINTY</i>	<i>US MTSAMOUDOU</i>	
<i>OLYMPIQUE TSOUNDZOU</i>	<i>AS NDRAVI</i>	
<i>EF. PAPILLON BLEU</i>	<i>EF. LE NDAKA</i>	

Avant le mot de bienvenue du Maire de Mamoudzou, Aurélien TIMBA ELOMBO, le Directeur Général de la Ligue a invité l'Assemblée à observer la traditionnelle minute de silence en l'honneur de celles et ceux qui se sont endormis éternellement. Une pensée particulière pour toutes les personnes touchées par le virus du COVID 19 qui se battent contre la maladie.



## **II – Mot de bienvenue du Maire de Mamoudzou :**

M. Ridjali TOIYIFOU, Adjoint au Maire Chargé du Développement de l'Excellence Sportive et de la Vie Associative a donné le mot d'accueil au nom de la commune de Mamoudzou qui accueille l'Assemblée Générale. Après avoir adressé ses salutations, souhaité la bienvenue et les meilleurs vœux de la Commune aux personnalités et représentants de clubs présents, M. Le Maire a exprimé sa satisfaction d'assister à cette Assemblée Générale en présentiel au vu de la crise sanitaire qui continue de secouer le monde avec un impact fort sur le sport.

M. Le Maire a ensuite rappelé l'engagement de la Commune de Mamoudzou à soutenir le mouvement sportif en tant qu'acteur majeur. Il a ensuite évoqué les différents projets de construction d'équipements que la Commune souhaite porter.

## **III – Ouverture par le Président de la Ligue :**

Le Président Mohamed BOINARIZIKI a ouvert la séance en souhaitant la bienvenue et ses meilleurs vœux à toute l'assemblée. Il est revenu sur la crise sanitaire qui secoue le pays et a souhaité beaucoup de courage aux uns et autres face à cette situation inédite. Il a ensuite remercié le Conseil Départemental pour le prêt des installations avant de donner la parole au Directeur Général des Services Aurélien TIMBA ELOMBO pour le déroulement des travaux.

## **IV. – Approbation du PV de l'Assemblée Sportive 2019 du 26.01.2020 (Publié le 17.03. 2020) :**

Le Directeur Général Aurélien TIMBA ELOMBO a soumis à l'approbation Délégués présents, le Procès-verbal de l'Assemblée Générale Sportive 2019-2020 du 26 janvier 2020, publié sur le site officiel de la Ligue le 17 mars 2021.

<b>Contre : NEANT</b>	<b>Abstention : NEANT</b>	<b>Pour : UNANIMITE</b>
-----------------------	---------------------------	-------------------------

**Le PV de l'A.G Sportive 2019-2020 du 26.01.2020 est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée**

## **V.- Rapport Moral de la saison 2020.**

Le Directeur Général, Aurélien TIMBA ELOMBO a brièvement présenté le Rapport Moral 2020. Au vu du contexte de crise sanitaire et compte tenu du temps imparti, il était impératif d'aller à l'essentiel, sachant que tous les clubs ont reçu le Rapport et qu'il n'y a pas eu d'observations.

Avant d'être un peu plus dans le détail de sa brève présentation, le Directeur Général a eu une pensée chaleureuse pour le joueur Halifa HOUMADI de l'AJM Jumeaux, gravement blessé lors de la finale de Coupe de Mayotte Seniors du 9 janvier 2021 et transféré à l'île de la Réunion pour être opéré. Une pensée également pour un joueur de l'ASC Abeilles blessé lors de ce même match.



Le Directeur Général a ensuite apporté des compléments car les finales de Coupe de Mayotte Entreprise et Seniors ont eu lieu (le 9 janvier 2021). Après la sortie du Rapport Moral 2020.

### Quelques compléments

- <a href="#">Page 11 Coupe de Mayotte Foot Entreprise</a> <u>Vainqueur</u> : MAIRIE DE MAMOUDZOU <u>Finaliste</u> : AS EMCA	- <a href="#">Page 17 Coupe de Mayotte Seniors</a> <u>Vainqueur</u> : AJM JUMEAUX <u>Finaliste</u> : ASC ABEILLES
--	---

*En l'application des règlements de la Coupe de Mayotte Football Entreprise et Seniors, les équipes vainqueurs recevront un chèque de 500€ et les équipes finalistes 300€.*

### Page 17 : COUPES

INTITULE	CLUBS QUALIFIES POUR LA FINALE	VAINQUEURS
COUPE REGIONALE DE FRANCE	PAMANDZI SC vs FC MTSAPERÉ	FC MTSAPERÉ
COUPE DE LIGUE		
COUPE DE MAYOTTE SENIOR M	AJM JUMEAUX vs ASC ABEILLES	AJM JUMEAUX
COUPE DE MAYOTTE SENIOR F	AS JUMELLES vs BANDRELE FOOT FEM	AS JUMELLES
COUPE DE MAYOTTE ENTREPRISE	AS EMCA vs MAIRIE DE MAMOUDZOU	MAIRIE DE MAMOUDZOU
COUPE DE MAYOTTE U18	USC LABATTOIR vs ENFTS DE MAYOTTE	
COUPE DE MAYOTTE U16 F	ASJ HANDREMA vs AS JUMELLES	AS JUMELLES
COUPE DE MAYOTTE U15		
COUPE DE MAYOTTE U13 F	BANDRELE FOOT FEM vs EF LE DAKA	E F LE DAKA
COUPE DE MAYOTTE U13		

[Page 69](#) : Deux clubs ont été oublié dans le tableau récapitulatif des équipes facultatives

### Tableau récapitulatif Equipes Facultatives U7-U9-U11.

CLUBS	Equipes			Forfaits			BONUS	Encouragements
ESPOIR CLUB LONGONI			U11	-	-	-	+1 JM	150 Euros
ENFANTS DU PORT			U11				+ 1 JM	150 Euros

LIGUE MAHORAISE DE FOOTBALL  
Rue du Stade Cavani  
BP 259 – 97646 MAMOUDZOU  
Tel : 0269807567 courriel : ligue@mayotte.fff.fr  
site : www.mayotte.fff.fr

Page 7 sur 20



## TABLEAU RECAPITULATIF DU NOMBRE DE MUTE 2021.

Le tableau ci-dessous récapitule le nombre de muté dont dispose chaque club pour la saison 2020. Le tableau prend en compte les bonus par rapport aux équipes facultatives, aux équipes de jeunes et aux statuts de l'arbitrage. **Merci de prendre en compte le complément ci-dessous.**

### **Régional 3 POULE NORD. R3 POULE NORD**

Page 77 : Il est noté

CLUBS	Statut de l'Arbitrage	U18-U16F-U13F Facultatifs	U9-U11 Facultatifs	Bonus/Malus Saison 2021
ENFANTS DU PORT				6 JM

Merci de lire

CLUBS	Statut de l'Arbitrage	U18-U16F-U13F Facultatifs	U9-U11 Facultatifs	Bonus/Malus Saison 2021
ENFANTS DU PORT			+1 JM	7 JM

Page 78 : Il est noté

### **Régional 4 POULE A. R4 POULE A**

CLUBS	Statut de l'Arbitrage	U18-U16F-U15-U13F Facultatifs	U7-U9-U11 Facultatifs	Bonus/Malus Saison 2021
ESPOIR DE LONGONI		+1 JM		7 JM

Merci de lire

### **Régional 4 POULE A. R4 POULE A**

CLUBS	Statut de l'Arbitrage	U18-U16F-U15-U13F Facultatifs	U7-U9-U11 Facultatifs	Bonus/Malus Saison 2021
ESPOIR DE LONGONI		+1 JM	+1 JM	8 JM





**La saison 2020 a été marquée par :**

- . *L'arrêt des compétitions après deux journées*
- . *La crise sanitaire,*
- . *Le fond de solidarité*
- . *Des formations de Cadres*
- . *Des matchs de coupes*
- . *La FMI pour tous nos clubs*
- . *La brillante qualification du FC Mtsapéré, bien salué lors de l'Assemblée Générale*
- . *Le télétravail et le chômage partiel pour les Agents*
- . *Le recrutement d'un nouveau Conseiller Technique en charge du Développement et de l'animation des pratiques.*

**Face à la crise :**

- . *Aucun club n'a été pénalisé*
- . *Statut de l'Arbitrage (gestion des bonus-malus)*
- . *Récompenses pour les équipes facultatives qui ont participé aux plateaux de jeunes*

Après la brève présentation, Le Directeur a soumis à l'approbation Délégués, le Rapport Moral.

<b>Contre : NEANT</b>	<b>Abstention : NEANT</b>	<b>Pour : UNANIMITE</b>
-----------------------	---------------------------	-------------------------

**Le Rapport Moral 2020 est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée**

#### **VI.- Rapport Financier de la saison 2019.**

##### **° Intervention du Trésorier Général.**

Le rapport financier de l'exercice comptable clos au 31 décembre 2019 a été présenté par le Trésorier Général Aboudou AOULADI. Il en ressort que :

- **Total du bilan :**  
Le total du bilan pour l'exercice 2019 du 01.01.2019 au 31.12.2019 est de 973 505€, contre 884 467 pour l'exercice précédent.
- **Chiffre d'affaires Hors Taxe :**  
Le chiffre d'affaires pour l'exercice 2019 du 01.01.2019 au 31.12.2019 est de 356 805€, contre 246 281 pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 44.89 %
- **Résultat net comptable :**  
Le résultat pour l'exercice 2019 du 01.01.2019 au 31.12.2019 est de 136 530. 21€, soit 38.26 % du chiffre d'affaires.



° **Intervention de l'Expert-Comptable.**

Compte tenu du contexte de crise sanitaire, l'Expert-Comptable Rachid EL JANABI, n'a pas pu être présent. Il reviendra sur les différents éléments financiers lors de l'Assemblée Financière 2020

° **Intervention du Commissaire Aux Comptes.**

Le Commissaire Aux Comptes a été représenté par M. Cheik MCHANGAMA qui après avoir lu le rapport du Commissaire Aux Comptes, a confirmé aux clubs que les comptes ont été certifiés dans le respect des textes en vigueur dans notre pays.

**A l'issu de la présentation des comptes, le Délégué du club ASJ Handréma a posé la question de savoir pourquoi les montants des immobilisations (Page 12) étaient les mêmes d'une année à l'autre. Estimant qu'il devrait y avoir ne serait-ce qu'une plus-value des frais bancaires. Après des échanges passionnés, la réponse a finalement été donnée qu'il n'y avait pas de patrimoine en plus. Ce qui justifie que les montants soient égaux sur deux ans.**

**L'Expert-Comptable reviendra sur ce sujet pour bien expliquer les choses et lever tout doute.**

**A noter que certains représentants de clubs ont trouvé dommage que les questions ne soient pas envoyées avant l'AG pour que les réponses soient préparées et efficaces.**

• **Approbation du Rapport Financier 2019.**

Avant de soumettre le Rapport Financier à l'approbation des Délégués.es, le Directeur Général a assuré à l'assemblée que toutes les remarques étaient prises en compte et que l'Expert-Comptable apportera prochainement les réponses.

Le Directeur a ensuite soumis à l'approbation des délégués, le Rapport Financier 2019.

<b>Contre : 4</b>	<b>Abstention : 6</b>	<b>Pour : MAJORITE</b>
-------------------	-----------------------	------------------------

**Le Rapport Financier 2019 est approuvé à la majorité par l'assemblée.**

• **Report à nouveau du résultat sur l'exercice 2020**

Le Rapport Financier 2019 étant approuvé, le Directeur Général sur demande du Trésorier et par ordre du Président propose d'affecter ce résultat excédentaire de 136 530. 21€ à l'exercice 2020.

<b>Contre : NEANT</b>	<b>Abstention : 1</b>	<b>Pour : MAJORITE</b>
-----------------------	-----------------------	------------------------

**Le report à nouveau du résultat de l'exercice 2019 est approuvé à la majorité par l'assemblée. La somme de 136 530.21€ est affectée à l'exercice 2020.**



## **VI.- Bilan du Comité de Direction sur la mandature 2017-2020.**

### **• Intervention de M. Hamada Hamidou SIDI, Vice-Président de la Ligue**

Le bilan du Comité de Direction pour la mandature 2017-2020 a été présenté par M. Hamada-Hamidou SIDI, Vice-Président de la Ligue en Charge de la Veille Juridique. Ci-dessous les points développés.

### **Installation et reconduction de l'équipe**

#### **Installation**

- L'équipe actuelle est arrivée à la Ligue en 2011
- Elle est installée officiellement en 2012

#### **Reconduction**

- Remaniée en 2016, elle sera reconduite pour un nouveau mandat de 4 ans
- 2020 est l'année d'échéance de ce mandat

### **Réalizations marquantes sur la période**

#### **Gestion institutionnelle et organisation structurelle**

- L'assainissement des comptes et la mise en place du plan de redressement, sa gestion et l'épuration des dettes afférentes en 4 ans pour un plan régulièrement établi sur une période de 7 ans.
- L'Amélioration des outils liés à la gestion comptable par la mise en place du logiciel CEGID et FOOTCLUB et des équipements et logiciels annexes,
- La structuration des équipes opérationnelles tant pour les aspects techniques que pour les aspects administratifs (recrutement d'un DGS, du CTRA, d'un Informaticien et d'autres techniciens)
- Des investissements structurant (bureaux, parc informatique, réseau informatique, outils de communication, parc automobile, salle de formation, protection du site etc...)
- Le positionnement de la structure comme acteur majeur du Football dans le Département, la Région et au plan national (UFFOI, Jeux des Iles, F.F.F, coupe de France.....CAF)
- La lutte efficace contre la fraude institutionnalisée, nette révolution qui positionne la Ligue Mahoraise de Football comme un acteur digne de l'action publique



## Réalisations sportives

### Formation et coopération

- L'organisation des formations en direction des Dirigeants des Clubs, Arbitres, et Educateurs (BMF-BEF), Membres de Commissions et des Délégués de match.
- Coopération régionale - Mise en place d'une base de partenariat avec la Confédération Africaine de Football soutenue par les Fédérations de l'île Maurice, des Seychelles, de l'Union des Comores, Madagascar et la Ligue de la Réunion – fruits de nos participations aux jeux des îles - ce cadre a structuré nos relations avec les pays tiers de la zone dans le cadre du sport (ouverture)

### Développement et Pratiques sportives

- LMF = première Ligue ultramarine pour les licenciées féminines avec labélisation de Clubs, Première Ligue à atteindre la barre symbolique des 1000 licenciées
- Augmentation générale significative du nombre de licenciés : 12 000 de 2012 à 2019
- L'organisation effective et efficiente des compétitions (championnat, coupes et participation aux engagements extérieurs : UFFOI, PITCH, Jeux des îles de l'Océan Indien, coupe de France, tournois de jeunes)
- La structuration de la sélection territoriale et l'amélioration de son cadre d'évolution avec réussite en compétitions extérieures
- L'organisation des demi-finales des coupes par les clubs, signe d'un rapprochement singulier entre la Ligue et les villages
- Accès aux structures de haut niveau (Pôle Espoir, Centre de formation, clubs professionnels... et Rationalisation du Football Entreprise pour plus d'équité)

### Gestion financière

- L'évolution des fonds associatifs est passée de -159 730€ en 2012 à +668 119€ en 2019.
- L'évolution des subventions d'investissement est passée de 0€ en 2012 à + 312 642€ en 2017
- L'évolution des investissements bruts est passée de 198 222€ en 2012 à 383 544€ en 2019 soit une augmentation nette de 198% sur une période de 7 ans
- L'évolution des résultats comptables est passée de 23 491€ en 2012 à 136 000€ en 2016 avec un pic de performance à 208 214€ en 2014.
- A ce jour nous avons une autonomie financière en fonctionnement de 7 mois



## Projections 2020 -2022 et Perspectives

- Continuer le programme d'extension des locaux de la LMF, déjà cofinancé par la F.F.F,
- Assurer une continuité pour la modernisation de la Ligue et son informatisation,
- Renforcer l'équipe technique pour répondre aux nouveaux besoins et défis, recruter un CTRA, accompagner la structuration des clubs qui le souhaitent sur la base des programmes Fédéraux,
- Mise en place de sections féminines sportives à Chirongui et à Sada
- Mise en place d'une Section Sportive Elite à Cavani pour donner plus de chances à nos jeunes et leur visibilité à l'extérieur,
- Accentuer la pratique du Football Féminin, la pratique des jeunes
- Renforcer les liens avec les Ligues régionales dans le cadre de la coopération,
  - Renforcer la formation des Educateurs, des Arbitres (notamment les filles), des Dirigeants de Clubs en partenariat avec le CRIB et la DRAJES,
  - Assurer le développement et le maintien du niveau de la sélection territoriale,
  - Structurer et valoriser le Football Entreprise et proposer de nouvelles pratiques (futsal...)

**Les projections n'ont pas été présentées intégralement puisque nous étions sur le bilan de la mandature. Nous faisons cependant apparaître dans le PV puisque les projections avaient commencées à être évoquées par Le Vice-Président Hamada-Hamidou SIDI**

### Remerciements

#### Institutions Publiques

Le Vice-Président Hamada-Hamidou SIDI a terminé son propos en remerciant

- La Fédération Française de Football et la Ligue du Football Amateur,
- Les Ligues régionales,
- Le Préfet de Mayotte et à travers lui ses différentes équipes et les forces de l'ordre
- Le Président du Conseil Départemental et l'ensemble de ses équipes Administrative et techniques, sans oublier les Conseillers Départementaux.
- Les Communes de Mayotte en particulier celle de Bandraboua, Kani-Kéli, Ouangani, Chirongui, Bouéni, Pamandzi, Koungou, Dzaoudzi-Labatoir, Mtsangamouji, Chiconi et Démbeni Mamoudzou, Tsingoni, Bandrélé
- Les Présidents de Clubs et Délégués
- Les Associations partenaires

#### Ligues

- Les Agents de la Ligue tous services confondus et en particulier leur Directeur Général des services, Aurélien TIMBA ELOMBO, victime de racisme car il est d'origine Africaine.



C'est avec beaucoup d'émotions que le Vice-Président Hamada-Hamidou SIDI a dénoncé et condamné la violence des attaques dont le Directeur Général, Aurélien TIMBA ELOMBO est victime depuis son arrivée à Mayotte. Certains se plaignant de ce que la Ligue ait recruté un Africain.

Ci-dessous une partie de son discours...

*« ... Nous avons un garçon qui tous les jours subi des attaques parce qu'il est Africain, j'ai envie de lui dire BRAVO, j'ai envie de lui dire MERCI pour tout ce qu'il fait pour nos enfants, tout ce qu'il fait pour nous et j'ai envie aussi de vous rappeler que ce garçon, que certains souhaitent mettre dans un puit parce qu'il vient du Cameroun a fait ses études en France, et qu'il a validé :*

- Brevet d'Etat d'Educateur Sportif 1<sup>er</sup> degré option Football. **B.E.E.S 1°**
- Brevet d'Etat d'Educateur Sportif 1<sup>er</sup> degré option Activités Physiques pour Tous. **BEES 1**
- Brevet d'Etat d'Educateur Sportif 2<sup>ème</sup> degré option Football. **BEES 2°**
- Diplôme d'Entraîneur de Football **D.E.F.**
- Diplôme d'Etat Supérieur option Football **D.E.S**
- Diplôme Universitaire Européen de Préparateur Physique. **D.U.E.P.P**
- Diplôme de Préparateur Mental et Sophrologue du Sport
- Diplômes d'Etudes Universitaires d'Agent de Développement de clubs sportifs. **DEUST.**
- Licence 3 Staps, Entraînement sportif. **L3 Entraînements**
- Licence Professionnel, Gestion et Développement des Organisations Sportives. **LPRO.**
- MBA Online option Sport Business. **MBA.**

*Je le félicite de n'être pas allé travailler au Cameroun, mais d'être venu travailler à Mayotte pour que vos enfants, mes enfants puissent pratiquer librement le Football. Merci à vous »*

Le Vice-Président Hamada-Hamidou SIDI a été longuement applaudi, signe que la majorité des représentants de Clubs et les personnalités présentes saluent son intervention et reconnaissent l'investissement quotidien du Directeur Général Aurélien TIMBA ELOMBO.

#### **VII.- Interventions des partenaires institutionnels.**

##### **° Comité Régional Olympique et Sportif de Mayotte.**

Avant l'intervention du Président CROS, M. Madi VITA, le Président de la Ligue a pris la parole pour présenter ses excuses au Président du CROS qui a été victime d'une attaque verbale peu élégante au moment du point financier alors qu'il essayait d'appeler les uns et les autres à la retenue.

Le Président du CROS a ensuite pris la parole et n'a pas manqué d'exprimer son indignation face à ce manque d'élégance. Il a ensuite rappelé que la Ligue de Football est de loin la 1<sup>ère</sup> en termes de nombre de licencié. Le Président s'est dit content d'être là, alors que d'habitude, il se fait représenter. Il a terminé son propos en félicitant le FC Mtsapéré pour sa qualification en 32<sup>ème</sup> de finale de la CDF.



° **Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport.**

Madeleine DELAPERRIERE, nouvelle Directrice de la DRAJES, chaleureusement accueillie par l'Assemblée, a commencé son propos en remerciant l'assemblée pour l'accueil. Elle a ensuite fait ressortir le caractère social du Football et cette émotion dans laquelle s'est exprimé le Vice-Président SIDI.

Avant de présenter la nouvelle organisation (Jeunesse et Sport) avec la naissance de la DRAJES depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, la Directrice de la DRAJES Madeleine DELAPERRIERE s'est dite très sensible à l'accueil réservé au Directeur Général, elle a également fait le vœu de voir plus de femmes dans le sport féminin à Mayotte et surtout qu'elles soient représentées dans les instances de la Ligue.

*'Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, la Direction Jeunesse Sport et Cohésion Sociale n'existe plus, suite à une séparation entre Jeunesse et Sport et Cohésion Sociale. Jeunesse et Sport rejoint dans le cadre d'une réforme territoriale le Rectorat au sein de la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'engagement et au Sport 'DRAJES' sous la responsabilité du Recteur et sous l'autorité du Préfet. La Cohésion Sociale quant à elle rejoint la Direction de l'Emploi, de l'Economie, du Travail et de la Solidarité à partir du 1<sup>er</sup> avril 2021. Une réforme nationale et régionale qui traite l'organisation du sport en région a expliqué la Directrice de la DRAJES Madeleine DELAPERRIERE'*

A noter qu'au niveau national, il y'a l'Agence Nationale du Sport qui est représentée au niveau régional par le Préfet dont Madeleine DELAPERRIERE en est la Déléguée Régionale.

La Directrice de la DRAJES a conclu son propos en dressant un bref bilan des différents sujets développés lors de l'AG. « *L'expérience de la Ligue de Football me semble très intéressante, j'ai écouté tous vos rapports qui sont très cohérents et vis-à-vis des autres Ligues et des autres disciplines, il peut s'envisager un partage de bonnes pratiques... »*

La Directrice - DRAJES a remercié l'assemblée et a souhaité ses meilleurs vœux avant de quitter le pupitre

° **Intervention du Directeur Général des Services.**

Avant de passer à la partie Assemblée Générale Extraordinaire, le Directeur Général Aurélien TIMBA ELOMBO a tenu à remercier le Vice-Président Hamada-Hamidou SIDI pour ce bel hommage et pour son soutien, et pour cette belle reconnaissance partagée avec toute l'assemblée.

Le Directeur a également remercié l'ensemble des représentants de Clubs et s'est dit fier et heureux de travailler avec humilité pour le Football Mahorais et pour la Ligue Mahoraise de Football depuis sept ans.

Le Directeur a aussi salué l'investissement des Agents de la Ligue si souvent chahutés...



### **VIII.- Election du Comité de Direction 2021-2024 (Assemblée Générale Extraordinaire)**

Pour entrer dans l'Assemblée Générale Extraordinaire, le Directeur Général Aurélien TIMBA ELOMBO a demandé au Président sortant et les membres de bureau qui l'accompagnaient de se retirer et laisser la place à la Commission Régionale de Surveillance des Opérations Electorales.

#### **Rappel :**

L'appel à candidature a été lancé le 17 juillet 2020 pour une élection prévue le 17 janvier 2021.

Pour une élection en toute transparence et dans le respect des règlements, une Commission de Surveillance des Opérations Electorales a travaillé conformément au règlement intérieur en vigueur.

Après études et vérifications approfondies des listes présentées, la CRSOE a donné avis favorable pour deux listes. Les conclusions de la CRSOE ont été présentées aux clubs via un procès-verbal de réunion.

#### **° Présentation des Membres Commission Régionale de Surveillance des Opérations Electorales**

Le Directeur a présenté les membres de la CRSOE puis a donné la parole au président qui a présenté rapidement les travaux de la Commission avant de se mettre en place pour le déroulement des élections.

- **Président : M. Madi VITA**
- **Vice-Président : M. Assani SELEMANI.**
- **Secrétaire Général : M. Salime MDERE.**
- **Secrétaire Général adjoint : M. Saïd OMAR.**
- **Membre: M. Antoine MOHAMED.**
- **Membre: M. Black ATTOUMANI ABDULLAH.**

#### **° Intervention Président de la Commission Régionale de Surveillance des Opérations Electorales**

Le Président Madi VITA a introduit les travaux en souhaitant que l'élection se déroule dans le calme, dans la transparence, dans la sérénité et dans le respect les uns des autres. Il a également rappelé que sa commission a l'habitude d'organiser les élections et qu'elles se sont toujours bien déroulées.

#### **° Désignations des scrutateurs volontaires.**

Avant le début des opérations, le Directeur a procédé à la désignation des scrutateurs volontaires pour surveiller et assister la CRSOE dans sa mission tout en sécurisant le déroulement de l'élection.

Un grand merci aux deux scrutateurs volontaires ci-dessous qui ont pris part à l'élection

- ***La Déléguée du club US KAVANI***
- ***Le Délégué du Club AS PAPILLON D'HONNEUR***





° **Présentation des candidats** « listes et programmes ».

Chaque candidat tête de liste a présenté sa liste et dit quelques mots sur son programme.

**MEMBRES DE LA LISTE DE M. MOHAMED BOINARIZIKI :**

	<b>NOM</b>	<b>PRENOM</b>	<b>N° LICENCE F.F.F.</b>
<u>Président</u> N°1	BOINARIZIKI	Mohamed	2 546 840 570
<u>Président Délégué</u> N°2	YOUSOUFOU	Soulaïmana	2 546 883 903
<u>Secrétaire</u> <u>Général</u> N°3	OILI	Maoulana	2 547 563 947
<u>Trésorier</u> N°4	AOULADI	Aboudou	2 547 875 148
<u>Arbitre</u> N°5	SIDI MOUKOU	Mahamoud	2 547 934684
<u>Educateur</u> N°6	HALIDI CHEIK	Anrif	2 546 846 359
<u>Femme</u> N°7	CHRISTIN	Mariama	2 547 181 714
<u>Médecin</u> N°8	ABAINÉ	Abdoul Karim	2 547 576 787
<u>N°9</u>	ABDOURAHAMANE	Omar Elwadoud	2 547 178 120
<u>N°10</u>	DJANFAR	Mohamed	2 546 845 291
<u>N°11</u>	RIGANTE	Jean Pierre	2 546 849 749
<u>N°12</u>	HAMOUZA BACAR	Anzizi	2 546 843 702
<u>N°13</u>	AHAMED	Kamardine	2 543 397 706
<u>N°14</u>	SIDI	Hamada-Hamidou	2 546 842 105
<u>N°15</u>	SELEMANI	Attoumani	2 547 033 755
<u>N°16</u>	BACO MOUSSA	Abdel Kader	2 547 572 507
<u>N°17</u>	RACHIDI	Ishaka	2 546 848 315
<u>N°18</u>	ROBERT	Richeville Jean	9 602 820 738
<u>N°19</u>	ANDY	ALI	2 548 269 954



### MEMBRES DE LA LISTE DE M. BEN ABDILLAHI AHAMED :

	NOM	PRENOM	N° LICENCE F.F.F.
<u>Président</u> N°1	AHAMED	Ben Abdillahi	1 172 423 663
<u>Président Délégué</u> N°2	BOINA	Ahmed	2 546 850 831
<u>Secrétaire Général</u> N°3	ABDALLAH	Djamil	2 546 887 075
<u>Trésorier</u> N°4	M'LAMALI	Souyifoudine	2 547 182 382
<u>Arbitre</u> N°5	ABEINE	Abdoulkarim	2 546 879 558
<u>Educateur</u> N°6	ALLAOUI	Minihadji	2 546 845 250
<u>Femme</u> N°7	ZARKACHI	Taourati	2 548 268 096
<u>Médecin</u> N°8	M'LAMALY	Ali	2 547 923 534
<u>N°9</u>	MZE	Madi	2 300 700 943
<u>N°10</u>	ELDINI	Madi	2 546 987 980
<u>N°11</u>	ABDOU	Anli Ben Hamada	2 546 223 289
<u>N°12</u>	SAID	Attoumani	2 543 522 113
<u>N°13</u>	MINIHADJI	Mourtadhoi	1 796 213 508
<u>N°14</u>	N'DAKA	Moustakima Kolo	2 548 277 381
<u>N°15</u>	YOUSOUFFOU	El-Hadi Ben	2 127 423 890
<u>N°16</u>	AHAMADA- DJABOU	Ambdillahi Ismaila	2 547 174 443
<u>N°17</u>	ASSANI	Soihirin	2 546 015 409
<u>N°18</u>	ADA	Fatahou	2 547 181 085
<u>N°19</u>	BOINA	Assadi	2 546 846 334



° Vote à bulletins secrets.

Une organisation a été mise en place pour que tout se passe dans les meilleures conditions et en toute transparence. La répartition des délégués, les badges avec nombre de voix, l'emplacement des urnes et la zone de dépouillement devant l'Assemblée toute entière pour éviter les contestations.

Sous le contrôle de la CRSOE et de l'assemblée, les votes à bulletins secrets et le dépouillement se sont déroulés en toute clarté et transparence. Les votes ont été effectués par bureau de vote. Les clubs ont été appelés un par un pour voter devant tout le monde en passant par l'isoloir.

Après dépouillement de tous les bureaux de votes devant l'assemblée et les vérifications d'usage, le Président de la CRSOE Madi VITA a proclamé les résultats suivants :

**Mohamed BOINARIZIKI : 274 Voix sur 427 voix, soit 64% des suffrages exprimés**

**Ben Abdillahi AHAMED : 153 Voix sur 427 voix, soit 36% des suffrages exprimés**

**La liste conduite par le candidat Mohamed BOINARIZIKI est élue à 64% des voix pour 4 ans.**

La parole est donnée au nouveau Président élu pour quelques mots suite à sa réélection. Le Président adresse des remerciements à l'assemblée et à la CRSOE, aux Partenaires, puis appelle tous les acteurs du Football Mahorais à se réunir et travailler ensemble pour le développement de notre sport.

° Election de la délégation de la Ligue pour les Assemblées Fédérales

Après la proclamation des résultats et le mot du Président nouvellement élu, Le Directeur Général a au vote des Délégués.es de Clubs, le choix des représentants de la Ligue aux assemblées Fédérales

**Au poste de Président de la Ligue Mahoraise de Football,**

	NOM	PRENOM	N° LICENCE F.F.F.
Titulaire	BOINARIZIKI	Mohamed	2 546 840 570
Suppléant	HAMOUZA BACAR	Anzizi	2 546 843 702

**Au poste de Président délégué de la Ligue Mahoraise de Football,**

	NOM	PRENOM	N° LICENCE F.F.F.
Titulaire	YOUSSOUFOU	Soulaïmana	2 546 883 903
Suppléant	BACO MOUSSA	Abdel Kader	2 547 572 507

Contre : NEANT	Abstention : NEANT	Pour : UNANIMITE
----------------	--------------------	------------------

**La délégation de la Ligue pour les Assemblées Fédérales est élue à l'unanimité par l'Assemblée**

LIGUE MAHORAISE DE FOOTBALL

Rue du Stade Cavani

BP 259 - 97646 MAMOUDZOU

Tel : 0269807567 courriel : ligue@mayotte.fff.fr

site : www.mayotte.fff.fr

Page 19 sur 20



### IX- Clôture par le Président de la Ligue.

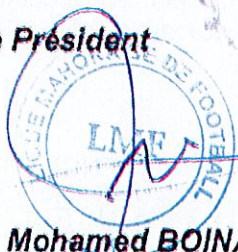
Le Président de la Ligue clôture la séance en remerciant l'assemblée, le Conseil Départemental, la Commune de Mamoudzou, les partenaires, les agents et toutes les personnes qui s'investissent au quotidien pour notre Football. Le Président réaffirme sa volonté d'unir les forces vives du Football Mahorais pour construire un Football sain et fort.

Nous devons travailler ensemble pour continuer à faire grandir notre Football et notre Ligue,

**Le Président et son Comité de Direction souhaite une bonne saison sportive à toutes à tous**

*Ces décisions sont susceptibles de recours devant les juridictions compétentes dans le respect des articles R.141 & Suivant du code du sport à compter du lendemain de la première date de publication ou notification officielle.*

**Le Président**



**M. Mohamed BOINARIZIKI**

**Le Secrétaire Général**

**M. Maoulana OILI.**